

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 octobre 2023

*Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste*  
*Rapport annuel sur l'état de la France en 2023*

**Déclaration du groupe CFTC**

La CFTC tient à souligner le caractère innovant de ce Rapport Annuel sur l'Etat de la France. Il n'est pas novateur pour le plaisir de se distinguer de ses prédécesseurs, mais parce qu'il affiche clairement la volonté de dresser un portrait économique, social et environnemental de la France inédit et le plus fidèle possible à la réalité. Pour ce faire, il s'appuie sur un sondage IPSOS et quatre notes focus, le tout enrichi par des indicateurs socio-économiques quantitatifs, mais surtout qualitatifs, pour guider la mise en place de politiques publiques au plus près des besoins de nos concitoyens.

L'exercice recèle cependant ses limites liées au fait qu'un sondage n'est pas une photographie exacte de la réalité, mais uniquement un instantané à date. Réalisé aujourd'hui, il y a fort à parier que les résultats de cette enquête précise seraient légèrement différents et que le caractère préoccupant, déjà très présent, serait accentué.

Ne pouvant pas insister sur tous les éléments structurants de ce RAEF, compte tenu du temps d'intervention imparti, la CFTC retient trois points.

Deux sont issus de la note focus, chapitres 3 et 2 :

- Le 1er point concerne les quatre préconisations consacrées au taux d'emploi des populations et territoires les moins favorisés, plus particulièrement la première contre les discriminations et pour une meilleure prise en compte par les politiques publiques des besoins réels des personnes ;
- Le second point concerne les principes qui doivent gouverner le numérique en santé, plus particulièrement la prise en compte prioritaire de l'humain qui doit rester au cœur du soin. La CFTC se réjouit de la recommandation finale du CESE qui se propose de traiter le sujet dans un prochain avis.

Le 3ème point qui tient à cœur à la CFTC concerne le chapitre II du volet consacré aux indicateurs. Les « budgets de référence » permettent d'appréhender, plus que tout autre élément d'analyse sur la pauvreté, le revenu nécessaire à nos concitoyens pour vivre dignement et décemment en fonction de la composition du ménage concerné. Il serait temps que les pouvoirs publics s'en saisissent pour orienter la politique sociale et salariale à mettre en place.

**La CFTC a voté en faveur de ce rapport et remercie pour la qualité des travaux.**